

Séance du 3 juin 1891. — Présidence de M. Alexandre Poidebard. — M. le Président exprime, au nom de la Compagnie, les regrets inspirés par la mort récente de M. Valentin-Smith, membre honoraire, dont il fait l'éloge. — M. l'abbé Relave communique une étude de critique historique et littéraire sur le roman de *Notre-Dame de Paris*, de Victor-Hugo. — M. Ernest Pariset est élu membre titulaire, sur un rapport présenté par M. l'abbé Conil. — M. Aug. Bleton donne lecture d'un chapitre de son ouvrage sur les *Environs de Lyon*, concernant Rochefort, Messimy, Thurins et Brindas. — M. Léon Mayet donne communication de propos humoristiques, intitulés : *Le Manteau de la Charité*.

Séance du 17 juin 1891. — Présidence de M. Alexandre Poidebard. — M. Ernest Cuaz continue la lecture de son *Histoire du château de Pont-d'Ain*. — M. Beauverie lit un poème philosophique ayant pour titre : *Agir, rêver*. — M. Aug. Vettard donne lecture de quatre sonnets, intitulés : *Les Trois clefs* ; *Les Deux voyageurs* ; *la Preuve de l'amour* ; *Le Verre d'eau*.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, HISTOIRE NATURELLE ET ARTS UTILES DE LYON. — *Séance du 1^{er} mai 1891.* — Présidence de M. Gensoul. — M. Locard fait une communication étendue sur les transformations artificielles ou naturelles que produisent les conditions de milieu, de nourriture, etc., dans le règne animal et en particulier dans la classe des mollusques. Ces modifications sont beaucoup plus accusées chez les mollusques terrestres et d'eau douce que chez les mollusques marins, par la raison que, ces derniers cantonnés d'une façon plus stable, sont moins exposés à subir l'influence des changements de milieu. — M. Cornevin rapproche de ce que vient de dire M. Locard des faits signalés par M. Chauveau au sujet de l'influence des bouillons de culture sur les microorganismes. Les faits signalés de part et d'autre apportent une nouvelle confirmation à la loi déjà formulée : c'est le milieu qui fait l'espèce.

Séance du 15 mai 1891. — Présidence de M. Gensoul. — La séance est consacrée à la discussion du rapport et du projet présentés par la Commission spéciale chargée d'étudier les modifications qu'il y aurait à apporter au règlement, en ce qui concerne notamment le nombre des membres, les formalités pour l'admission et le chiffre des cotisations.